

Paris, le 11 avril 2024

COMMUNIQUE DE PRESSE

Bilan de l'action de lutte contre la délinquance à la préfecture de police pour Paris et l'agglomération parisienne

- premier trimestre de l'année 2024 -

A l'approche des Jeux, la délinquance décroît

Les services de la préfecture de police poursuivent en 2024, année olympique, leur action résolue pour lutter contre la délinquance à Paris et dans les trois départements de petite couronne et confirmer les résultats encourageants obtenus en 2023.

Plusieurs plans d'action, destinés à mieux lutter contre les phénomènes les plus enracinés, ont été déployés et ont permis l'obtention de résultats visibles. On peut citer le renforcement de la lutte contre les stupéfiants avec les opérations place nette et place nette XXL annoncées par le Président de la République et le ministre de l'Intérieur et des Outre-Mer, les opérations zéro délinquance menées autour des sites concernés par les jeux olympiques et paralympiques depuis 2022 ou encore les opérations spécifiques menées dans les transports en commun ou sur les secteurs touristiques.

Les efforts vont se poursuivre et s'intensifier encore à mesure que l'échéance des Jeux Olympiques et Paralympiques approche, efforts grandement facilités par l'octroi de forces mobiles en constante augmentation jusqu'aux Jeux.

Pour le premier trimestre de l'année 2024, en comparaison à la même période de l'année 2023, l'évolution de la délinquance commise sur le territoire de la préfecture de police est favorable **sur une grande majorité d'indicateurs**.

- **Les atteintes aux biens**

Les faits d'atteintes aux biens enregistrent un recul de -4,2 % sur le territoire de l'agglomération (3578 faits en moins), et atteignent même une baisse de -12,5% à Paris. Cette baisse est liée, notamment, au déploiement, à la demande du préfet de police, de différents plans d'action mobilisant les effectifs pour accroître leur présence visible et dissuasive, particulièrement dans les secteurs les plus criminogènes sur la voie publique et dans les transports en commun.

- ▶ Les vols par effraction commis dans l'agglomération enregistrent une baisse notable et inédite de -7,3 % (la baisse est encore plus remarquable à Paris, atteignant pour ce

département 13,1%). Les efforts déployés pour juguler ce phénomène - forte présence sur la voie publique, démantèlement des équipes de cambrioleurs, prévention à l'égard du public – produisent des résultats significatifs.

- ▶ Les vols avec violences commis sur le territoire de l'agglomération continuent de diminuer de manière significative (- 10,5 %), de même que les vols à la tire (-3,5%).
- ▶ Les vols avec violences commis dans les transports de l'agglomération sont en forte baisse (-7,7%), de même que les vols à la tire qui y sont commis (-10,2%).
- ▶ Les faits de home-jacking enregistrent également une décrue (-4,2%).

- **Les atteintes volontaires à l'intégrité physique**

L'infléchissement léger du nombre d'atteintes volontaires à l'intégrité physique sur l'agglomération constaté en 2023 (0,08%) se renforce pour atteindre sur le premier trimestre une baisse de -0,9 % ,témoignant d'une orientation favorable .

- ▶ Les violences physiques crapuleuses diminuent de -10,1 % avec 431 faits de moins. La ville de Paris qui compte plus de la moitié des faits est en baisse de -8,3 %.
- ▶ Les violences physiques non crapuleuses tendent à diminuer (-0,6%) alors qu'elles étaient en hausse en 2023 (+3,9 % sur l'agglomération). Ces résultats obtenus sont le fruit des efforts déployés par les services, sur l'instruction du préfet de police dont l'engagement sur le sujet est très fort.
- ▶ Les violences physiques contre les particuliers dans les transports, enregistrent, pour l'agglomération, une baisse de -7,3% confirmant la tendance baissière de l'année 2023. La présence policière a été rehaussée dans les transports en commun, en ciblant les gares et stations les plus criminogènes. Jusqu'à 125 patrouilles par jour assurent ainsi la sécurisation quotidienne des transports. Cet effort sera encore renforcé, conformément aux instructions du Ministre de l'Intérieur, le nombre de patrouilles dans les transports sera porté à 700 par jour pendant la période des Jeux Olympiques et Paralympiques.

- **La lutte contre les infractions à la législation sur les stupéfiants**

Les bons résultats obtenus par les services témoignent d'un engagement toujours important dans ce domaine, renouvelé avec la mobilisation de l'ensemble des services dans les opérations place nette.

- 3471 affaires de trafic et d'usage-revente ont été traitées sur les trois premiers mois de l'année, 14 024 personnes ont été mises en cause, plus de 2 tonnes de drogue ont été saisies.
- L'action déterminée de l'ensemble des services a été décisive dans le domaine de la lutte contre les stupéfiants, et notamment le crack (10 cuisines de crack ont d'ores et déjà été démantelées au cours du premier trimestre 2024, 10 l'ont été sur l'ensemble de l'année 2023). 127 trafiquants ont été interpellés.

- Par ailleurs, la stratégie de lutte permanente contre les points de deal, qui génèrent des nuisances insupportables pour les riverains et d'autres formes de délinquance, produit des résultats : le nombre de points de deal recensés passe de 513 en décembre 2020 à 330 en mars 2024 (183 points de deal démantelés).

L'ensemble des actions menées va être maintenu et amplifié.

Conformément aux instructions du ministre de l'Intérieur et des Outre-Mer de mieux lutter contre les trafics dans les quartiers dans lesquels la physionomie est dégradée, des **opérations dénommées « place nette »**, associant l'ensemble des services de la préfecture de police (voie publique, judiciaire, police administrative) sous la direction des parquets et sous l'autorité du préfet de police, sont mises en œuvre.

Depuis septembre 2023, 51 opérations ont été conduites sur le territoire de l'agglomération parisienne, aboutissant à l'interpellation de 280 individus, et à la saisie de 668 kilogrammes de cannabis, 6,7 kilogrammes de produits stupéfiants d'autre nature et plus de 510 000 euros en numéraires. Ces opérations au format XXL depuis le 25 mars ont mobilisé plus de 6800 effectifs, ont permis l'interpellation de 687 individus, la saisie de produits stupéfiants, de plus de 1 200 000 euros et de 18 armes. 19 commerces ont été fermés. Ces opérations sont menées de façon simultanée sur plusieurs territoires et secteurs : elles conduisent à des interpellations judiciaires et sont suivies de sécurisation massive sur les territoires concernés, pour éloigner durablement les trafics. Ces opérations vont se poursuivre sous l'autorité des magistrats.

- **Les opérations zéro délinquance**

Un plan de lutte contre la délinquance, spécifiquement adapté aux Jeux Olympiques et Paralympiques à venir, visant à améliorer la physionomie de voie publique et à apporter des solutions aux problématiques de délinquance sur les secteurs où va se dérouler cet événement, est mis en place depuis novembre 2022, selon deux axes prioritaires : sécuriser les sites de compétition ou d'accueil et leurs abords, renforcer la présence policière sur la voie publique et dans les transports pour mieux lutter contre l'ensemble des phénomènes de délinquance de voie publique à l'origine d'une dégradation de la physionomie et d'une atteinte au sentiment de sécurité.

Ainsi, 9543 opérations ont été effectuées mobilisant 81 975 agents : 11 132 interpellations ont été réalisées (ILS, port d'arme prohibé, vol, recel, vente sauvette, violences...). 12 007 verbalisations ont également été établies.

Sur le secteur Trocadéro – Champ de Mars – Tour Eiffel, les atteintes à l'intégrité physique baissent de -58 % sur les trois premiers mois 2024 comparés aux trois premiers mois 2023, les atteintes aux biens baissent également de -18,3 %. A Saint-Denis, notamment autour du village olympique et du stade de France, les atteintes aux biens enregistrent un recul de 17,6 %, les atteintes aux personnes connaissent également un infléchissement (-2,5%).

Le préfet de police tient à féliciter les forces de sécurité intérieure placées sous son autorité pour les résultats obtenus sur ce premier trimestre, qui confirme les résultats

obtenus depuis septembre 2022. Le préfet de police poursuivra son action conformément aux instructions reçues du ministre de l'Intérieur au moment de sa nomination à l'été 2022 de faire baisser durablement la délinquance dans l'agglomération. Le préfet de police assure que les efforts menés vont se poursuivre et s'amplifier, à l'approche des Jeux Olympiques et Paralympiques, dans une volonté déterminée de réduire drastiquement l'ensemble des phénomènes de délinquance.

Contact presse : 01 53 71 28 73
Mél : ppcom@interieur.gouv.fr